

Avis d'attribution Provisoire de marché

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 41302000090049

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université Saad Dahleb Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/USDB1/2020 relatif à **l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements scientifiques et informatiques pour le renforcement des travaux pratiques (Faculté des Sciences, Départements de Physique et d'Informatique) au profit de l'Université de Blida 1**, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur des entreprises ci-dessous citées ;

| LOTS | ENTREPRISES RETENUES | DELAIS | MONTANT DE L'OFFRE EN TTC | NOTES TECHNIQUES / 100 PTS | OBSERVA-TIONS |
|--|--|---------------------------|---------------------------------|----------------------------------|---|
| Lot N°01 : Equipements de TP Informatiques ; | SNC RAM ELECTRO AIT RAMDANE ET CIE NIF : 099815004255775 | Cent vingt (120) jours | 29 661 254,56 | 79,50 | Le moins disant |
| Lot N°02 : Equipements de TP Atomique et Nucléaire ; | SARL DAR EL DJAZAIRIA NIF: 099816000471023 | Sept (07) mois | 65 450 000,00 | 81,00 | Une seule offre déposée préqualifiée techniquement |
| Lot N°03 : Equipements de TP d'Optique. | Infructueux | | | | |

Conformément aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du MESRS, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université Saad Dahleb Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.